



Limite de candidature	23-10-2026
Mise à jour	08-10-2026
Référence	T3273
Service	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Localisation	Lyon 8ème
Contrat	CDD
Expérience	2 à 5 ans
Disponibilité	Dès que possible
Formation	Niveau 6 - BAC+3/4 - Licence, Maîtrise, Master 1...
Statut	Fonctionnaire ou sur liste d'aptitude
Fonction	Chef-fe de projet développement territorial
Date de fin	23-10-2026
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	A - Attachés territoriaux
Grade	Attaché

Contexte et définition du poste

CDD 6 MOIS

La Direction du Développement Territorial, organise la contribution de la Ville de Lyon à la mise en œuvre des politiques publiques de cohésion sociale et territoriale et à la territorialisation de l'action publique locale, entendue comme l'adaptation des services publics et des dispositifs de la Ville de Lyon aux enjeux de développement global des quartiers de la géographie prioritaire inscrits au contrat de ville. La direction est organisée en plusieurs pôles dont un pôle « projets de territoire », composé de 5 missions territoriales (Missions Quartiers Anciens, Gerland, Entrée Est, Duchère, 5ème et bas 9ème), et un pôle « projets thématiques » qui s'articule autour de quatre politiques publiques : développement social local, santé, jeunesse et emploi-insertion.

La Mission 8ème Entrée Est pilote l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets territoriaux de développement global sur les secteurs d'intervention prioritaires (Laennec, Mermoz, Langlet Santy, Etats-Unis, Moulin à Vent) en lien étroit avec l'environnement immédiat des secteurs et les projets qui y sont conduits.

Dans ce cadre, la mission pilote notamment deux projets de renouvellement urbain pour les quartiers de Mermoz et Langlet Santy ainsi que l'élaboration d'un nouveau projet sur le quartier des Etats-Unis.

Sous l'autorité hiérarchique du directeur adjoint de la Direction du Développement Territorial, et la responsabilité fonctionnelle et opérationnelle du directeur de la Mission Entrée Est, en étroite relation avec les services chargés des politiques dans son domaine d'intervention, de l'Etat, de la Métropole de Lyon et de la Ville de Lyon, vous êtes chargé d'élaborer et de coordonner la mise en œuvre du volet habitat et renouvellement urbain, des projets de territoire Mermoz et Langlet Santy animés par la mission.

Co-mandaté par la Ville et la Métropole de Lyon ainsi que l'Etat, vous travaillez en relation étroite avec le directeur de la Mission et les chefs de projet composant la Mission Territoriale Entrée, les services municipaux, métropolitains, sociaux (MDM) ou services en charge de l'habitat et du renouvellement urbain, les partenaires institutionnels et acteurs locaux (bailleurs sociaux notamment) concernés.

Au sein de la mission 8ème Entrée Est, vous intégrez une équipe de 11 personnes.

Profil recherché

Issu d'une **formation supérieure en aménagement du territoire- urbanisme**, vous avez une bonne connaissance ou une expérience confirmée en matière de politique de la ville et de développement territorial .

Vous préparez la revue de projet ANRU-NPNRU pour Santy et Mermoz et préparez les supports (début mars 2027)

Vous suivez l'étude urbaine du quartier Santy Nord (en vue ANRU 3) et préparez le processus décisionnel - supports GTPU et COFIL

Vous gérez le dossier de candidature ANRU 3 pour Santy et Mermoz

Vous assurez le pilotage technique des dispositifs partenariaux de projet urbain : Groupes techniques urbain mensuels (santy et Mermoz) + Groupe technique relogement

Vous suivez les opérations de projets urbains en cours et êtes l'interlocuteur des maitres d'ouvrages : bailleurs, Métropole, Ville de Lyon

Vous co-pilotez les réunions du Pole Projet Mermoz-Santy en interne à la mission Entrée Est (avec Dir Mission et CDP dev social Mermoz-Santy)

Vous êtes à l'initiative de la communication de proximité "type cafés" travaux et besoin de support COM de proximité liés aux travaux du projet urbain (en lien avec chargée de communication)

Informations complémentaires

CDD 6 mois

Vos conditions de travail

- Votre rémunération à partir de 2631€ brut par mois
- Respect du principe de neutralité applicables aux agents publics
- Horaires 38h45 du lundi au vendredi
- Télétravail possible selon les règles en vigueur
- 25 jours de congé annuel

Les avantages à nous rejoindre

Jusqu'à 22 jours de RTT par an selon le cycle de travail (35h, 37h50, 38h45...)

Carte restaurant 153 € par mois dont 60% pris en charge par la ville

Participation aux abonnements de transports en commun à hauteur de 75%

Forfait "mobilités durables" jusqu'à 300€/an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel